

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 8 juin 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 3.1, 4.1, 6.1

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 6.1), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 6.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 6.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER (à partir du 6.1), M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT (à partir du 1.1.2), M. Daniel HUOT (à partir du 6.1), M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON (à partir du 6.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF (à partir du 6.1)

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE (à partir du 6.1), A. POULIN, K. ROCHDI

Mandataires : J. KRIEGER (à partir du 6.1), F. PRESSE, R. STEPOURJINE

Subvention Office de Commerce et d'Artisanat - Les Samedis Piétons

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2017 et au PPIF 2017-2021	Montant prévu au BP 2017 : 398 000 €
« Promotion économique - Prospection »	Montant de l'opération : 10 000 €

Résumé :

L'opération commerciale « Les samedis piétons » est mise en place depuis 2015 par la Ville de Besançon avec ses partenaires associatifs, consulaires et économiques.

Elle se déroule chaque 2^{ème} samedi du mois dans le périmètre de la Boucle et Battant, et s'appuie fortement sur l'adhésion des commerçants et artisans.

Il est proposé de soutenir et développer cette action forte de dynamisation du cœur d'agglomération et qui contribue au rayonnement de celle-ci.

I. le contexte

Depuis de nombreuses années, la ville de Besançon et ses partenaires œuvrent pour placer le centre-ville au cœur de l'agglomération.

Malgré des actions de soutien en termes d'animations et d'accompagnement des associations, le quotidien des activités économiques a été perturbé par les importants et nécessaires travaux liés à la première ligne du tramway, dont la résultante en est une ville de nouveau facilement accessible, dynamique, et transformée par ce chantier.

Le transfert de la compétence « Commerce » à la communauté d'Agglomération du Grand Besançon au 1^{er} janvier 2017 engage la redéfinition de la stratégie commerciale et artisanale à l'échelle de son territoire dont les animations commerciales sont un élément moteur dans la dynamisation du cœur d'agglomération.

Il s'agit là de conforter le rayonnement et la visibilité de l'hyper centre de l'Agglomération, notamment au travers d'opérations qui attirent l'ensemble des grands bisontins, et également les franc comtois et au-delà (Bourgogne, Suisse)

II. l'opération « les samedis piétons »

Pour la 3^{ème} année consécutive, les Samedis Piétons s'inscrivent dans le calendrier commercial de la Ville. Menée à l'initiative de la Ville de Besançon, de l'Union des Commerçants, Besançon Tourisme et Congrès, de la CCI du Doubs, des Passages Pasteur, des Galeries Lafayette et de l'Office du Commerce et de l'Artisanat, cette opération a pour objectif de permettre aux consommateurs franc-comtois de se réapproprier un centre-ville libéré des nuisances des travaux et embelli depuis l'arrivée du tram.

A/ Une zone de chalandise à reconquérir

Si les 2 premières années ont d'abord eu pour cible les bisontins et les grand-bisontins, l'opération doit aujourd'hui afficher une ambition plus forte encore en trouvant les moyens pour s'adresser, au-delà du Grand Besançon, aux consommateurs du Doubs, de la Haute-Saône voire aux habitants de la Suisse francophone voisine et à terme, à l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.

B/ Des premiers retours positifs

La fréquentation des journées commerciales est mesurable par le biais du chiffre d'affaires annoncé en hausse (entre 10 à 40 % les jours indiqués) par les commerçants du centre-ville qui notent depuis cette année, fait nouveau, une réinscription du samedi comme un « jour de commerce » au centre-ville.

Le constat est fait d'ores et déjà lors des Samedis Piétons d'une affluence en centre-ville nettement plus importante en seconde partie de journée.

Il faut y voir la nature complémentaire du centre-ville avec les autres espaces commerciaux, cette tendance étant encore plus prononcée chez les consommateurs situés plus loin de Besançon. L'opposition marquée entre centre-ville et périphérie est aujourd'hui révolue.

L'Office du Commerce positionné sur l'ensemble de l'outil commercial de la Ville en est l'illustration. Les enjeux commerciaux aujourd'hui s'expriment d'agglomération à agglomération et le développement des commerces passe par une stratégie concertée au niveau global.

C/ L'opération 2017

L'opération « les samedis piétons » a lieu le 2^{ème} samedi de chaque mois, de 11h à 19h, exceptions faites des 2 samedis de braderie en juillet et octobre, selon le calendrier suivant : 11 février, 11 mars, 08 avril, 13 mai, 10 juin, 09 septembre et 09 décembre.

A ces occasions, les commerçants proposent des offres commerciales « du jour » attractives, une opération collective autour du « Bezac Kdo » étant proposée place du Huit Septembre.

Hormis les offres commerciales produites également par les partenaires « locomotives du centre-ville » (Galeries Lafayette, Passages Pasteur, Cinéma Beaux-Arts...), l'accessibilité du centre-ville est facilitée par une tarification spéciale (mi tarif) pour les parkings Chamars, Beaux-Arts et Pasteur, la gratuité des parkings relais et la remise d'un titre de transport aux passagers du véhicule.

Une campagne de communication forte est engagée, qui vise à communiquer sur l'accessibilité du cœur d'agglomération et la diversité des commerces du centre-ville.

Afin de mener cette opération, l'Office de Commerce de Besançon, maître d'œuvre des samedis piétons, sollicite le soutien de la CAGB à hauteur de 10 000 € sur un budget de 85 652 €.

M. JY. PRALON, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de commerce et d'artisanat de Besançon**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1

Pour extrait conforme,
Le Président

Préfecture du Doubs

Reçu le 16 JUIN 2017

Contrôle de légalité

